

**(B) L. 262-DAMPREMY-VERRES SPECIAUX**

**M.A. BUR. 22-12**

Inspecteur Technique  
Principal Adjoint

P.S.S. 140

Quai à droite

Quai à gauche

Après usage, le conducteur remet cette fiche à la gare. En cas d'impossibilité il l'annexe à sa feuille de travail. Dans ce cas l'atelier de traction doit renvoyer la fiche à la gare de départ: DAMPREMY-CHARBONN.

MARIEN J.

Date: SEPTEMBRE 1971

